

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept février, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni , sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 11 février 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_010 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DE CIRCUITS DE VTT SUR LA COMMUNE DE MARTIGNY-LE-COMTE

La Communauté de Communes Le Grand Charolais est compétente en matière de balisage et de promotion des sentiers de randonnée inscrits au titre des balades vertes.

Elle soutient également le développement des voies vertes et bleues.

A ce titre, elle souhaite promouvoir la pratique du VTT sur ces sentiers. C'est en ce sens qu'elle a formalisé un partenariat avec la commune de Martigny-le-Comte et l'association Cistudes VTT, située sur cette même commune, pour initier le projet.

Suite à cette première expérimentation, il est proposé de renouveler cette convention de partenariat.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Sélectionner deux circuits avec une cotisation Facile et Difficile selon les critères de la Fédération française de cyclotourisme ;
- Baliser les circuits avec la signalisation des itinéraires VTT de randonnée ;
- Créer des cartes avec les circuits sélectionnés ;
- Promouvoir les circuits via les Offices de tourisme, les applications et sites spécialisés.

Dans ce cadre, il vous est proposé de renouveler la convention de partenariat avec la commune de Martigny-le-Comte et l'association Cistudes VTT afin de préciser les modalités de mise en œuvre dont le projet est joint en annexe.

Vu la compétence de la Communauté de Communes Le Grand Charolais en matière de sentiers de balades vertes,

Considérant le projet de convention joint en annexe relatif à la mise en place de sentiers de VTT,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 04 février 2024,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 04 février 2024,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public :**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

A l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir pour la mise en place de circuits de VTT avec la commune de Martigny-le-Comte et l'association Cistudes VTT,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT
Membres présents à la séance : 51	Votants : 56

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Philippe DUMOUX, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Esmel Bienin DAVID, Myriam PEJOUX, Éric BRAZ, Elodie HENRY, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Céline BIJON à Anne-Thérèse BLANCHARD, Nicole GEORGES à Magali DUCROISET, Lolita RODRIGUEZ à Chantal CHAPPUIS, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY à Gilles PERRETTE

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Annie BOISSARD, Michelle BONNOT, Guillaume CHAUVEAU, Franck BASSET, Paul DUMONTET, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Edith TERRIER, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Jean-Marc NESME, Daniel THERVILLE, Yves LABAUNE

Délégués Communautaires ayant votés pour :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Céline BIJON, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Philippe DUMOUX, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Esmel Bienin DAVID, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Michel TRAVELY, Éric BRAZ, Elodie HENRY, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 17 février 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais